



## France : 112 communes ont participé à la 4ème édition du Championnat Énergies Renouvelables des Communes.

par [YIL Agence](#) | Thématique: [Energie](#) | Rubrique: [Initiatives-Actions](#)

Ce Championnat, organisé par le CLER est soutenu par l'ADEME, dans le cadre de sa campagne "Faisons vite, ça chauffe?"; le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD) ; la Fondation Nicolas Hulot , dans le cadre de sa campagne "Défi pour la Terre?"; l'Association des Maires de France (AMF). Ce Championnat, lancé en octobre 2004, est annuel et gratuit. Il est ouvert à toutes les collectivités de France ayant des énergies renouvelables sur leurs bâtiments publics et/ou privés, industriels, bureaux ou logements.

Les communes peuvent s'inscrire dans une ou plusieurs des trois catégories : solaire thermique, solaire photovoltaïque et bois énergie. La taille des villes est également prise en compte : moins de 2 000 habitants, de 2 000 à 50 000 et plus de 50 000 habitants.





Le classement se fait sur le ratio puissance installée par nombre d'habitants.

Les inscriptions à cette 4ème édition sont closes depuis le 15 novembre. La cérémonie récompensant les 9 communes lauréates aura lieu le 29 novembre prochain, sur le salon Pollutec.

Un prix spécial sera également remis à une 10ème commune.

Les résultats de cette 4ème édition seront consultables sur le site Internet du CLER dès le 30 novembre.

### Les liens connexes

-  [la dépêche sur Médiaterre](#)
-  [Source de la dépêche](#) (182 hits)
-  [Source :](#) (217 hits)
-  [Pour en savoir plus sur le championnat :](#) (194 hits)

modéré par WOWOGNO